



***Plan stratégique de l'AMCSTI
2008/2010***

•
Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle
Bureau de la permanence : AMCSTI - 36, rue Chabot Charny - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 58 98 72 - Fax : 03 80 58 98 58
Siège social : Musée des Arts et Métiers - 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris - mail : amcsti@cnam.fr - www.amcsti.fr

Démarche du plan stratégique

1/ Pourquoi élaborer un plan stratégique ?

L'AMCSTI souhaite mettre en place un plan stratégique, outil de relance et de réflexion plus général sur le champ de la Csti, sa reconnaissance, et sur le positionnement et le rôle de l'association.

Ce plan stratégique relève d'une démarche constructive et structurante du champ de la Csti.

La culture scientifique occupe une place de plus en plus importante dans le champ culturel. À titre d'exemple, les avancées technologiques et leurs applications quotidiennes, les urgences environnementales, sont deux catalyseurs importants conduisant le citoyen à s'interroger sur le progrès, la technique et la science en général. Le rôle des centres de science n'en est que plus important. Encore faut-il que ces acteurs, ces médiateurs des sciences, sachent se faire connaître et reconnaître par les publics, mais aussi les pouvoirs publics dont ils dépendent. Il est donc primordial de structurer plus encore et de façon claire ce réseau et son organisation, ses métiers, son mode d'action, son rôle local, ses retombées économiques, son positionnement politique.

L'association se situe dans une position centrale entrant dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle. Elle est aussi en relation avec un certain nombre d'instances ministérielles menant une réflexion politique sur la Csti en France.

Il est donc nécessaire et important de clarifier dans un nouveau plan stratégique la position de l'association vis-à-vis de ces différentes structures, organismes ou instances afin d'orienter plus précisément leurs actions.

Ce plan vise également à dynamiser les adhérents et les invite à prendre plus encore de responsabilités au sein de l'association et à mutualiser leurs moyens et leur énergie, quelque soit leur spécificité ou leur thématique.

À titre d'exemple, au sein des universités se mettent en place des associations, des missions, ayant pour l'objet la conservation des objets scientifiques et la promotion de la culture scientifique. Ces missions

devraient trouver dans l'AMCSTI l'appui d'un réseau professionnel structuré.

L'AMCSTI se positionne comme un « facilitateur » du développement et de la reconnaissance de la culture scientifique en France.

Pour ce faire, elle est un interlocuteur majeur entre les acteurs nationaux et locaux, mais aussi un interlocuteur de concertation politique : participer à la définition d'une politique nationale cohérente de Csti.

Facilitateur du maillage national des acteurs de la Csti, elle est un relais entre les lieux de décision et les lieux d'action.

Elle doit représenter ses membres dans divers comités ou groupes : nationaux comme l'IHEST (Institut des Hautes études pour la Science et la Technologie), européens comme ECSITE ou encore dans des réseaux internationaux comme l'ICOM.

Plateforme d'observation, d'analyse et de prospection, elle permet d'apporter des éléments et des outils nouveaux pour promouvoir la Csti en France et faire reconnaître son importance et son rôle.

L'AMCSTI doit être intégrée en tant que représentant des acteurs de la médiation scientifique auprès du grand public dans les comités, réunions touchant la formation universitaire, la recherche scientifique ...

L'AMCSTI, mémoire de l'histoire de la culture scientifique en France, doit inviter l'ensemble des acteurs (petits ou grands) à coopérer et innover dans le domaine. Elle permet aux petites structures qui le souhaitent d'accéder à des réseaux européens voire internationaux dans le champ qui les concerne et à proposer des actions en réseau.

2/ Les valeurs de l'association

Les valeurs de l'association définies dès sa création demeurent identiques à celles reprises par ce plan stratégique :

- le **PARTAGE** de l'information, de l'actualité et des expertises des acteurs de la culture scientifique
- la **RÉFLEXION** au moyen d'outils, de moments privilégiés et de rendez-vous ponctuels sur la culture scientifique, son évolution, sa légitimité, sa reconnaissance, ses enjeux (économiques, sociétaux, touristiques...), ses innovations, auprès de la société civile mais aussi auprès des différentes instances ministérielles et régionales.
- l'**ENGAGEMENT** dans la représentation équitable des structures adhérentes quelles que soient leur taille, leur position géographique, leur thématique, leur statuts...

3/ Les atouts de l'AMCSTI

L'originalité la richesse de l'AMCSTI résident dans le fait qu'elle est constituée d'acteurs de la culture scientifique et de structures de taille, de nature, de thématique, de région (...) différentes. L'association souhaite apporter un soutien aux structures et être le porte-parole des attentes et des revendications du réseau. Les liens tissés depuis 24 ans ne sont plus à démontrer, mais ils doivent être étendus à d'autres institutions émergentes dans le domaine de la Csti (Universités, PRES, EPST, Industriels, Fondations, personnes physiques...).

L'AMCSTI travaille à fédérer les acteurs de la Csti autour d'une politique commune, d'un état d'esprit constructif et bénéfique pour tous dans l'idée d'une reconnaissance accrue des structures de Csti et plus généralement de la culture (« scientifique »).

4/ La structuration en clubs

Pour optimiser la reconnaissance des acteurs et faciliter la remontée des attentes de chacun, il est important de constituer un regroupement par grande famille d'acteurs pour que ces derniers se reconnaissent dans leurs missions, leurs préoccupations, leurs environnements et leurs ambitions.

L'AMCSTI est structurée en clubs internes de réflexion et actions:

- Club des centres de sciences,
- Club des musées de science et société,
- Club enseignement supérieur et recherche,
- Club des collectivités,
- Club des associations.

L'animation de ces clubs est prise en charge par des membres de l'association selon le tableau ci-dessous :

Clubs	Personnes responsables de l'animation
Club des CCSTI	<ul style="list-style-type: none"> - Christine Welty, La Nef des sciences (Mulhouse). - Bruno Dosseur, Relais d'sciences (Caen).
Club des universités et des organismes de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Liliane Vézier, université technologique de Compiègne. - Sébastien Soubiran, Université de Strasbourg. - Pascale Mansier, INSERM (Paris).
Club des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Laure Chémery, Conseil général de l'Essonne. - Laurent Schmitt, Le Vaisseau (Strasbourg).
Club des musées de sciences et société	<ul style="list-style-type: none"> - Philippe Guillet, conservateur du muséum d'Orléans. - Bruno Jacomy, Musée des Confluences (Lyon).
Club des associations	<ul style="list-style-type: none"> - Hervé Prévost, FRANCAS (Paris). - Frédéric Feu, Centre de l'imaginaire scientifique et technique du cœur de l'Hérault.

Ces clubs internes travaillent sur des sujets spécifiques à leur métier, mais aussi sur des sujets transversaux de préoccupations communes (actions, publics, partenariats, communication, lobbying...).

Cette structuration interne en clubs permet de connaître et faire reconnaître la spécificité de chacun à l'intérieur d'une même mission générale : la mise en culture de la science.

En facilitant le travail sur des sujets transversaux clairement identifiés, elle doit permettre à l'AMCSTI

- de donner un message fort,
- de créer une meilleure lisibilité,
- de mener une politique plus cohérente,
- d'optimiser des ressources et moyens,
- d'assurer un travail de lobbying efficace.

5/ Le Conseil stratégique de la CSTI

Le plan stratégique de l'AMCSTI voulu par le Conseil d'administration, est piloté par un Conseil Stratégique de la Culture Scientifique Technique et Industrielle composé de 12 membres représentant les principaux acteurs,

- un représentant du Ministère de la recherche
- un représentant du Ministère de la culture
- un représentant de l'ARF
- un représentant par club (5)
- une personnalité scientifique
- un représentant de l'industrie
- un représentant de l'OCIM
- le président de l'AMCSTI

6/ Le plan stratégique s'articule autour de 7 axes prioritaires

Mobiliser et fédérer les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle dans une ambition commune de développement de la culture scientifique.

Il s'agit bien en effet de fédérer les différents acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle autour de l'association afin de créer une véritable force de lobbying auprès des acteurs institutionnels. Pour cela un élargissement du recrutement et la signature de nouveaux partenariats est nécessaire.

Cela passe par une analyse fine de la répartition des adhérents par famille.

Faire évoluer les services de l'association pour un nouveau contrat d'adhésion.

La nécessité s'impose aujourd'hui de réfléchir aux services offerts par l'AMCSTI, auprès des adhérents. Comment peuvent-ils être optimisés ? Comment peuvent-ils être développés en synergie avec d'autres organismes ? (OCIM, PRES, Collectivités locales ou territoriales, ECSITE, Réunion des CCSTI...). La question de nouveaux services se pose également.

Communiquer et créer un lobbying favorisant la connaissance et reconnaissance de notre secteur

La culture scientifique dans toutes ses dimensions (acteurs, actions, impacts, métiers, dimensions éducative, culturelle, touristique, économique, environnementale) est encore trop méconnue de

beaucoup d'élus, responsables de politique nationale, régionale ou locale. Elle est même parfois encore ignorée par certains scientifiques, chercheurs, industriels... Doté d'éléments factuels incontournables, il est nécessaire d'initier un vrai travail de lobbying et de communication.

Développer les moyens financiers et humains de l'association

L'AMCSTI ne peut jouer pleinement son rôle que si son action et son mode de fonctionnement sont professionnels. Le bénévolat ne suffit plus à satisfaire la demande de plus en plus forte des adhérents et acteurs de la CSTI. Il est temps de renforcer le dispositif pour structurer les actions et faire émerger l'image d'une association pleinement représentative du milieu de la CSTI

Participer à la création du Portail de la Culture Scientifique en France

L'ensemble des acteurs qui oeuvrent pour inscrire les sciences sur l'échelle des valeurs culturelle ne possède pas comme la culture en général d'un portail de référence disponible pour les professionnels de ce milieu et plus largement pour le grand public. Ce portail permet de rassembler l'ensemble des informations concernant cet univers et de montrer la vitalité et la diversité des actions développées et des territoires concernées

Inscrire la CSTI française dans les projets européens

La France pourrait développer des projets européens en plus grand nombre en partenariat avec des acteurs de culture scientifique européens. Pour cela il est important de faciliter la recherche d'informations et l'identification de partenaires. L'AMCSTI, en partenariat avec le Ministère et l'OCIM, souhaite faciliter l'émergence et le développement de ces programmes.

Participer à la conception et réalisation de l'Observatoire de la CSTI en France.

Les acteurs de la CSTI ne possèdent pas de données chiffrées précises concernant leur univers. Il est nécessaire pour mesurer la réalité et l'évolution de cet univers d'avoir des informations de référence permettant de définir des orientations politiques et d'en mesurer les effets. Il est aussi très important pour chaque acteur d'appréhender l'impact de ses actions, de les référencer et les évaluer par rapport à la réalité d'autres acteurs. Cet Observatoire doit aussi participer à faire reconnaître la réalité de l'univers de la CSTI. L'OCIM est mandaté par le Ministère de la Recherche pour réaliser une étude de faisabilité d'un Observatoire. L'AMCSTI souhaite s'associer à cette démarche.

Mobiliser et fédérer les acteurs de la CSTI dans une ambition commune de développement de la culture scientifique

Objectifs	Augmenter et diversifier le recrutement des adhérents de l'association
Ambition	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la représentativité de l'AMCSTI afin de créer un lobbying fort de la CSTI. - Réunir des structures d'origine, de tailles et de types différents et développer ainsi une (re)connaissance de chacun. - Faciliter les échanges entre ces acteurs. - Connecter les actions de l'AMCSTI avec la sensibilisation des jeunes aux métiers de la science.
Cible	- Les acteurs sous-représentés : universités et laboratoires de recherche, PRES, établissements culturels publics et privés (muséums, aquariums, zoos, associations, écomusées et espaces verts, maisons de l'environnement, collectivités locales et territoriales ...).
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du recrutement de l'AMCSTI et de son évolution au cours des dernières années afin d'isoler les cibles prioritaires. - A partir de ce bilan, élaboration d'un fichier de prospects. - Définition de la méthode d'approche de ces prospects.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les différents clubs déjà présents au sein de l'AMCSTI et en créer de nouveaux. - Proposer des formules d'adhésions attractives pour certaines catégories de membres (étudiants, personnes physiques dont la structure est déjà adhérente, jeunes chercheurs...). - Proposer de nouvelles façons de découvrir l'association (demi-journée gratuite au Congrès annuel,...).
Maîtrise d'ouvrage	AMCSTI
Maîtrise d'œuvre	AMCSTI
Échéance	2008, 50 adhésions supplémentaires

Faire évoluer les services de l'association pour un nouveau contrat d'adhésion

Objectifs	Optimiser les services rendus par l'association à ses membres
Ambition	- Renforcer le rôle fédérateur de l'AMCSTI
Cible	- Adhérents de l'AMCSTI et acteurs de la culture scientifique en général .
Actions	<p>Améliorer la qualité des services actuels et réfléchir à de nouveaux services en lien avec d'autres organismes (OCIM, Fédérations, Fondations,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services actuels <ul style="list-style-type: none"> Congrès : revoir les thématiques et peut-être faire évoluer des sujets déjà traités, repenser le partenariat avec les structures et l'implantation régionale... Journées thématiques : réfléchir à une évolution vers des voyages d'étude ... Diderot de l'initiative culturelle : vers une plus grande reconnaissance. Bulletin trimestriel Annuaire Site Internet : refonte du site pour une meilleure présentation de l'actualité de la Csti, nouvelle ergonomie et navigation. - Nouveaux services <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur les métiers et compétences du champ de la Csti. Participation aux réunions de décisions groupe de travail aux commissions liés à l'activité scientifique ou de recherche. Actualisation du guide des expositions itinérantes Mise en valeur des actions innovantes dans ce secteur. Participation aux évènements nationaux.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction auprès des membres de l'AMCSTI. - Créer une commission chargée de définir ces améliorations (Think-tank).
Maîtrise d'ouvrage	AMCSTI
Maîtrise d'œuvre	AMCSTI
Échéance	2008

Communiquer et créer un lobbying favorisant la connaissance et reconnaissance de notre secteur	
Objectifs	Étendre la notoriété de l'AMCSTI afin qu'elle soit un référent majeur en matière de culture scientifique
Ambition	- Mieux faire connaître et reconnaître le rôle de l'AMCSTI.
Cible	- Médias, conseils et comités de réflexion, <i>C'est génial</i> , IHEST, Science à l'école, ministères chargés de la CSTI et autres structures de la culture.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien du travail de relation, - Travailler à la communication des manifestations de l'AMCSTI afin de leur donner une portée nationale (Congrès annuel et Diderot). - Induire des relations plus étroites avec les médias nationaux et régionaux, voire mettre en place des partenariats privilégiés, stimuler la publication d'articles de Csti et sur l'association. - Établir une stratégie de communication sur une base annuelle auprès des journalistes scientifiques, incluant l'encouragement à l'accessibilité gratuite de la presse aux manifestations des acteurs de la Csti. - Communiquer sur des actions exemplaires dans le domaine de la Csti mises en place par les adhérents de l'association. - Intégrer des comités de décision, d'orientation dans les universités, EPST, collectivités, ministères.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un partenariat avec l'AJSPI (association des journalistes scientifiques) et les associations de médias. - Accroître la concertation avec les groupes de travail, les fondations et toutes les structures qui s'interrogent sur les questions de science. - Accroître la présence et la participation de l'AMCSTI aux différentes réunions de concertation impliquant une prise de position sur la question de la politique nationale de Csti - Accroître la visibilité et la participation aux différents congrès, colloques de Csti (Ptolémée, SITEM, rencontres sur le patrimoine, le tourisme culturel...). - Travailler en concertation avec les établissements nationaux (CSI, Palais de la Découverte...) sur une base de donnée des journalistes scientifiques, des revues scientifiques à portée nationale ou régionale, qui permettrait de les tenir régulièrement informé de nos actions. - Se rapprocher de la fondation <i>C'est génial</i> afin de relayer leurs informations et réciproquement de faciliter des partenariats avec des acteurs de Csti.
Maîtrise d'ouvrage	AMCSTI
Maîtrise d'œuvre	AMCSTI
Responsable	Une personne (à définir) au sein du Conseil d'administration ou un acteur d'un grand établissement national
Échéance	2008

<i>Développer les moyens financiers et humains de l'Association</i>	
Objectifs	Professionaliser le fonctionnement de l'AMCSTI
Ambition	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des adhérents une qualité de prestation et d'action. - Rendre immédiatement opérationnel les décisions prises en CA ou par les clubs. - Proposer une offre de service correspondant bien aux attentes.
Cible	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère, Collectivités - Entreprises - Fondation
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un programme d'actions cohérent avec les demandes des adhérents et besoin de la société. - Développer des partenariats avec des organismes, institutions, collectivités, associations professionnelles.... - Optimiser les moyens disponibles en favorisant les synergies.
Moyens	- Développer des contacts avec les institutions, collectivités, industriels, associations professionnelles.
Maîtrise d'ouvrage	AMCSTI
Maîtrise d'œuvre	AMCSTI
Échéance	3 ans

Participer à la création du Portail de la Culture Scientifique en France

Objectifs	Rassembler l'information de CSTI et la mettre à disposition pour une utilisation professionnelle et grand public
Ambition	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un site de référence concernant la CSTI française. - Créer un outil numérique ergonomique, actualisé et de référence dans le domaine de la CSTI. - Renforcer le rôle fédérateur et informatif de l'AMCSTI.
Cible	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérents de l'AMCSTI, acteurs de la culture scientifique, scientifiques, élus, responsables de collectivités.....
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les outils existants et les acteurs impliqués dans la diffusion de l'information. - Définir la mission précise du portail de la CSTI. - Réunir et mobiliser les acteurs concernés. - Proposer un mode fonctionnement (hébergement, personnel, périodicité....) permettant l'optimisation des moyens techniques humains et financiers.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail des acteurs (Ministère de la Recherche, de la Culture, Cité des Sciences,
Maîtrise d'ouvrage	AMCSTI / Cité des sciences / Ministère de la recherche
Maîtrise d'œuvre	AMCSTI / Cité des sciences / OCIM
Échéance	2008

<i>Inscrire la CSTI française dans les projets européens</i>	
<i>Objectifs</i>	Favoriser la diffusion de l'information concernant les programmes européens en vue de développer les projets de la CSTI en partenariat avec des acteurs européens et financés dans le cadre du 7^{ème} PCRD
<i>Ambition</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus présents les acteurs de la CSTI française dans les programmes européens. - Professionnaliser les actions de projets et partenariats européens.
<i>Cible</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérents de l'AMCSTI et acteurs de la culture scientifique en général .
<i>Actions</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail avec le Ministère de la Recherche dans le cadre du GTN. - Identification d'acteurs développant des actions pouvant s'inscrire dans le 7^{ème} PCRD. -
<i>Moyens</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail avec le Ministère. - Participation au réseau ECSITE. - Veille des appels à projets européens.
<i>Maîtrise d'ouvrage</i>	AMCSTI
<i>Maîtrise d'œuvre</i>	AMCSTI / OCIM / Ministère de la Recherche
<i>Échéance</i>	2008

Participer à la conception et réalisation de l'Observatoire de la CSTI en France.	
Objectifs	Obtenir une information factuelle et chiffrée concernant la réalité de la CSTI en France
Ambition	Se doter d'un outil performant, fiable et de référence pour le suivi de l'évolution de l'univers de la CSTI en France.
Cible	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des acteurs et actions de la culture scientifique.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire, enquêtes. - Veille sur l'existant en matière d'Observatoire. - Bâtir le programme et le planning de l'Observatoire. - Définir les contenus retenus (actions, outils, innovations, publics, financements).
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire auprès des acteurs. - Participation au Comité de suivi de la création et réalisation de l'Observatoire.
Maîtrise d'ouvrage	Ministère de la Recherche
Maîtrise d'œuvre	OCIM
Échéance	2008